

GRAND COGNAC

06

MARS 2019

LE MAGAZINE
DE VOTRE COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



www.grand-cognac.fr

DOSSIER SPÉCIAL

L'eau, en toute
transparence

ÉVÈNEMENT

Le territoire
cognaçais investit
Paris

ÇA BOUGE

Un nouveau centre
de loisirs à Jarnac



DOSSIER SPÉCIAL
L'EAU, EN TOUTE
TRANSPARENCE



4

EN BREF

6

L'AGENDA

7

L'ÉVÈNEMENT
Le territoire cognaçais
investit Paris

8

DOSSIER SPÉCIAL :
L'eau, en toute
transparence

12

DÉCRYPTAGE
Grand Cognac travaille
sur le développement
durable

13

COMMUNES
À Ars, création d'une
Maison de Santé
Pluridisciplinaire

14

ENTREPRENDRE
Un nouveau siège pour
Brunal Indust
BNIC : interview avec
Patrick Raguenaud

16

SPORTS
Cognac, terre de rugby
plus que centenaire

18

ÇA BOUGE
Cet été, un nouveau centre de
loisirs à Jarnac
Un nouvel écrin pour
l'université des spiritueux

22

MON QUOTIDIEN
Grand Cognac facilite l'accès
à la culture pour les élèves
du primaire

26

L'AGGLO PRATIQUE
L'annuaire des services
au public



Certifié PEFC

Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.

pefc-france.org

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Directeur de la publication : Jérôme Sourisseau +
Conception graphique : hugh by Sioux
+ **Mise en page et infographies :** Grand Cognac +
Photos : Stephan Bar, Jean-Pierre Bouron,
Stéphane Charbeau, Fabien Paillot, Grand Cognac
+ **Rédaction :** Fabien Paillot, Grand Cognac +
Impression : Korus imprimerie, 39 rue de Bréteil
BP 70107 33326 Eysines Cedex + **Tirage :** 37 000
exemplaires + **Distribution :** La Poste
+ **N°ISSN :** 2557-9894 + Tous droits de
reproduction réservés.



ÉDITO

Grand Cognac, une agglomération de services tournée vers ses habitants

L'eau est une ressource précieuse, omniprésente dans notre quotidien. Garantir l'approvisionnement des usagers en eau potable, améliorer la qualité de la ressource en eau, ou encore assurer le traitement des eaux usées : telles sont les missions que porte Grand Cognac, au titre de la compétence Eau-assainissement. Nous veillons à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, car

les répercussions sont importantes en ce qui concerne les usages domestiques, l'agriculture, la faune et la flore... Les enjeux sont nombreux, qu'il s'agisse de protéger la ressource, de garantir le bon état sanitaire, ou de veiller à l'accessibilité des points d'eau incendie. La taille de l'agglomération va nous permettre de sécuriser l'approvisionnement de tous les secteurs en connectant nos réseaux. La solidarité entre ressources va être efficiente. Pour cette raison, nous avons choisi de mettre en lumière dans le dossier central de ce magazine le travail des élus et services de Grand Cognac dans ce domaine.

Cette politique publique est une parfaite illustration de l'ambition que les élus ont pour Grand Cognac : être une agglomération de services, tournée vers ses habitants. Ainsi, l'agglomération agit dans les 57 communes quand il s'agit de mettre en place « Trans'porte », notre réseau de transport à la demande. Elle gère désormais l'ensemble des accueils collectifs pour la petite enfance, et accompagne les jeunes de tout le territoire vers un accès grandissant à la culture et au sport. Notre capacité financière nous permet de lancer des projets structurants, comme celui de la restauration du Château de Bouteville, du développement de l'Université des spiritueux à Segonzac, ou du

déploiement du Très Haut Débit grâce à notre apport de 9,4 millions d'euros à Charente numérique.

Afin de découvrir l'ensemble des services qui vous sont proposés, et en complément de la lecture de votre magazine, je vous invite à consulter notre nouveau site : www.grand-cognac.fr ! Vous y trouverez tous les détails pratiques sur notre agglomération, ainsi que nos projets pour développer et faire rayonner notre beau territoire.

Cordialement,

Jérôme Sourisseau
PRÉSIDENT

**GRAND
COGNAC**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**GRAND COGNAC COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**

6, rue de Valdepeñas, CS10216
16111 Cognac Cedex
tél. 05 45 36 64 30
contact@grand-cognac.fr

EN BREF



BOUTEVILLE GAGNANT au Loto du Patrimoine

Le château de Bouteville, seul monument charentais à bénéficier du Loto du Patrimoine imaginé par l'animateur Stéphane Bern, a finalement perçu une enveloppe de 48 000 euros. Cette somme issue d'une loterie nationale portée par la Française des jeux (FDJ) et la Fondation du patrimoine financera en partie les travaux commencés en janvier 2019 pour consolider les ailes nord et ouest de ce château de style Renaissance (cf. p20). Une souscription nationale lancée en octobre permet toujours aux particuliers d'apporter leur pierre à l'édifice dans la restauration de ce monument historique classé depuis 1984.



www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-bouteville

4

LES CENTRES DE LOISIRS GÉRÉS PAR GRAND COGNAC

Grand Cognac gère désormais les dix accueils de loisirs de l'agglomération au même titre que les crèches et les RAM (Relais d'Assistantes Maternelles). **Un transfert de compétences totalement transparent pour les parents et leurs enfants : les conditions d'accueil restent cette année les mêmes.** Une réflexion est actuellement menée en vue d'harmoniser les pratiques, les règlements intérieurs, les critères d'accueil et l'articulation des périodes d'ouverture sur l'ensemble du territoire.





Le Chantier d'insertion " La Clé de voûte " vient de commencer les travaux de restauration du Pont de Fer qui surplombe l'Antenne, entre Saint-Sulpice-de-Cognac et Cherves-Richemont. Les travaux vont se poursuivre jusqu'à la fin du printemps.



PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Une aide et des actions concrètes en faveur de la préservation de l'eau, c'est ce à quoi s'engage Grand Cognac à travers le programme Re-Resources. Créé dans les années 2000 dans l'ex-région Poitou-Charentes, Re-Resources vise à limiter l'impact sur la qualité de l'eau des activités humaines, qu'elles soient d'origines agricoles, industrielles ou individuelles. Grand Cognac planche actuellement sur la convention 2019-2023 – objectifs et plan d'actions – et souhaite renforcer l'accompagnement des viticulteurs en s'appuyant sur le BNIC, à l'origine d'un « référentiel viticulture durable cognac », une certification environnementale appelant, entre autres, à la maîtrise des produits phytosanitaires.

Programme
Re-Resources

TAXE DE SÉJOUR une procédure simple pour l'hébergeur

Grand Cognac a institué une taxe de séjour au réel sur l'ensemble de son territoire. Les hébergeurs sont amenés à percevoir et à reverser le produit de cette taxe, destinée à favoriser la fréquentation touristique de la collectivité.

UN ACCÈS SIMPLE ET RAPIDE pour simplifier vos déclarations Taxe de séjour, rendez-vous sur

 <https://grandcognac.taxesejour.fr>



L'AGENDA

AVRIL

Exposition photographique « Grand angle sur le château de Bouteville » Du 1^{er} au 28 avril.

Espace découverte en pays du cognac à Cognac.

Écrivain en partage Mardi 2 avril, 18h30.

Rencontre avec Corinne Pelluchon, en partenariat avec le Texte libre. Bibliothèque de Cognac, section Adultes.

Le cognac dans tous les sens Jeudi 4 avril, 14h30.

Après la découverte de la Maison Camus, devenez « Maître Assembleur » le temps d'un atelier. Réservation au 05 45 36 21 10.

Rencontre autour de l'ouvrage « Diagonale eurasiatique : à vélo de l'Australie à l'Europe » Samedi 6 avril, 15h.

Rencontre avec l'auteur Benjamin Valverde, en partenariat avec l'association Vélo d'Ve Cognac. Bibliothèque de Cognac, section Adultes.

L'Homme et l'Animal Mardi 9 avril.

Conférence dans le cadre de « La Science se livre ». Bibliothèque de Cognac, section Adultes.

A-Musées vous : atelier maquette « La cour du musée » Mercredi 10 avril, 15h.

Découvrez les collections des musées de façon ludique et créative, pour le jeune public. Musée d'Art et d'Histoire à Cognac.

Ateliers scientifiques « La Science se livre » Mardi 16 avril.

« Traces et indices » : 10h30
« Le Secret des produits laitiers » : 14h30 et 16h.
Bibliothèque de Cognac, section Jeunesse.

Le monde des insectes Mercredi 17 avril.

Atelier scientifique dans le cadre de « la science se livre ». Médiathèque Paul Hosteing à Segonzac. Réservation au 05 45 81 04 23.

Faire ses produits ménagers Mercredi 17 avril, 13h30.

Atelier animé par l'association Charente Nature. Médiathèque La Kinkaïri à Châteauneuf-sur-Charente. Réservation au 05 45 97 16 20.

Tout rond Jeudi 25 avril, 10h.

Spectacle pour les tout-petits, dans le cadre du Festival Graines de mômes. Médiathèque L'Orangerie à Jarnac.

Week-end dégustation Samedi 27 et dimanche 28 avril, 14h à 18h30.

Dégustation de produits du terroir, sucrés et salés à la boutique de l'Espace découverte en pays du cognac à Cognac.

Projet Naïa : rencontre avec Jean-Noël Godard Mardi 30 avril, 18h.

Projection de la vidéo « L'appel de la terre » réalisée en 2018 par Jean-Noël Godard sur les amérindiens, suivie d'une rencontre-débat avec son auteur, animée par l'Ecole départementale de musique autour de l'œuvre musicale Naïa. Médiathèque L'Orangerie à Jarnac.

MAI

Match de football Samedi 4 mai, 20h.

UA Cognac vs Agoulême CFC 2. Stade Claude Boué à Châteaubernard.

Contes doudous Jeudi 16 mai, 15h30.

Spectacle pour enfants (1-3 ans), de Florence Desnouveaux, en partenariat avec le SDL. Bibliothèque de Cognac, section Jeunesse.

Conférence « Jarnac Mars 1569 ou la Bataille des Messieurs » Jeudi 16 mai, 20h30.

Conférence par Jean-Jacques Vidal, avec la participation du groupe musical Malice Opéra. Château de Cognac. Réservation au 05 45 360 365.

Conférence Parents, enfants, écrans Vendredi 17 mai, 18h15.

Médiathèque L'Orangerie à Jarnac.

Nuit européenne des Musées Samedi 18 mai, de 20h30 à 23h30.

« Danse avec le Temps », au Musée des arts du cognac. Concert du groupe Coll'n Song, au Musée d'Art et d'Histoire.

De l'art aux métiers : visite de l'entreprise Grégoire Jeudi 23 mai, 10h et 14h.

Réservation au 05 45 36 21 10.

De la feuille à la forme Jeudi 23 mai, 17h.

Dans le cadre de l'exposition « Portée par les flots » toute en dentelle de papier par Anja Madsen - Pernot, atelier autour du pliage. Espace découverte en pays du cognac à Cognac. Réservation au 05 45 360 365.

Escapade singulière au Jardin de l'Ouche & la fontaine François 1^{er} Vendredi 24 mai, 17h.

Angeac-Champagne. Réservation au 05 45 360 365.

Duo de guitares Samedi 25 mai, 11h.

Médiathèque L'Orangerie à Jarnac.

i

Pour plus d'informations :
www.grand-cognac.fr,
découvrir-et-sortir/agenda-des-sorties

L'ÉVÈNEMENT

LE TERRITOIRE COGNAÇAIS INVESTIT PARIS



L'office de tourisme de Cognac et la communauté d'agglomération de Grand Cognac ont investi la Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris, en décembre dernier, durant trois semaines. Située entre le Louvre et l'Opéra Garnier, cette véritable ambassade de la Région et de ses territoires permet d'y défendre, au cœur de la capitale, leurs atouts économiques, touristiques et culturels.

« Cette opération de communication nous a permis de mettre en avant l'attractivité du territoire cognaçais à Paris », résumait Coline La Fontaine, la directrice de l'Office de tourisme, et Simon Déforge, le directeur de la communication à Grand Cognac.

Ouverte au grand public, la Maison Nouvelle-Aquitaine a ainsi hébergé une exposition photographique et une boutique éphémère. Les produits locaux sélectionnés par l'Office de tourisme, ses partenaires et l'Espace découverte en pays du cognac y ont défendu nos savoir-faire et notre patrimoine. Plusieurs événements et conférences destinés aux professionnels du tourisme et à la presse spécialisée ont également jalonné cette résidence en terre francilienne. Le cognac et la filière viticole ont fait l'objet de plusieurs rencontres centrées sur la vigne ou encore le design avec la présence d'Atlanpack, un cluster (1) regroupant à Cognac les fabricants d'emballages et les industries graphiques de la Nouvelle-Aquitaine.



L'avenir et les mutations de la filière vitivinicole ont été présentés par Inno'vin, son cluster (1) en Nouvelle-Aquitaine. Le château de Bouteville et les dinosaures d'Angeac-Charente – deux atouts de promotion culturelle et touristique incontestables – ont eux aussi été présentés à Paris lors de deux conférences.

Cette opération de communication a pu s'appuyer sur la Fondation Martell, les cuisiniers de l'Hôtel Chais Monnet ou encore l'association « Les savoir-faire du cognac » qui planche sur le classement du cognac au patrimoine immatériel de l'Unesco. « Nos partenaires locaux ont été très présents et engagés », se félicite Coline

La Fontaine qui n'exclut pas de renouveler cette expérience sous d'autres formes. Même constat pour Simon Déforge qui avait fait de ce rendez-vous « un premier test avant la définition d'une politique de marketing territorial » propre à la communauté d'agglomération de Grand Cognac.

(1) Un cluster est un réseau d'entreprises.

DOSSIER SPÉCIAL

L'EAU, en toute transparence

Pour répondre aux attentes de ses administrés en maintenant une haute qualité de service, Grand Cognac investit fortement dans le cycle de l'eau, de son captage à sa livraison, et bien plus encore. « L'eau potable semble toujours trop chère. Mais ce que nous payons, ce sont aussi les services qui vont avec : nous captions l'eau, nous l'acheminons jusqu'à une usine de traitement, nous la rendons potable et nous la livrons jusqu'au robinet des usagers », résume Mickaël Villéger, le vice-président de Grand Cognac en charge du cycle de l'eau et adjoint à Châteauneuf-sur-Charente. Compétente en matière d'eau et d'assainissement depuis janvier 2017, l'Agglomération travaille sur différents projets et scénarii pour répondre aux enjeux et aux besoins.

" L'eau po
semble tou
trop chère
Mais ce qu
payons, ce
aussi les se
qui vont a

1 DES TARIFS REVUS ET CORRIGÉS

Grand Cognac mise sur l'équité entre usagers. C'est pourquoi l'Agglo a lancé l'an dernier l'harmonisation de ses tarifs sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse d'eau potable ou d'assainissement. Objectif : proposer un prix identique à tous ses administrés, en ville comme en milieu rural pour une égalité de traitement entre usagers. Certains prix vont donc augmenter, d'autres vont baisser. Cette refonte des prix sera lissée sur 5 ans. Le « tarif cible » – atteint en 2022 – sera alors de 1,60 euros HT par m³ pour l'eau potable, et de 2,11 euros HT par m³ pour l'assainissement collectif. Cette année, à titre d'exemple et pour l'eau potable, les usagers de certaines communes connaîtront ainsi une hausse maximale de 4,25% quand d'autres verront leur facture baisser de 6,32%. Pour l'assainissement, la hausse maximale sera de 6,91% pour une baisse fixée ailleurs à 8,22%.

2 UNE STRATÉGIE REDÉFINIE

Grand Cognac a redécoupé son territoire en trois zones distinctes au lieu de sept auparavant. L'intérêt ? Former des secteurs d'environ 12 000 abonnés à l'eau potable pour peser davantage dans les négociations face aux délégataires du service public. « L'objectif est d'obtenir des prix plus intéressants. Avec ces trois territoires, nous pourrions plus facilement faire jouer la concurrence », assure Christine Hauret-Clos, directrice du pôle Eau et assainissement à Grand Cognac. Cette nouvelle stratégie permet également à la communauté d'agglomération de mieux préparer l'avenir et de dégager des marges de manœuvre, estime Mickaël Villéger : « Les élus auront la possibilité de conserver une délégation du service public ou d'opter pour une régie ». Autrement dit : confier la gestion à des prestataires privés ou à Grand Cognac et à son personnel.



L'eau et l'assainissement en chiffres

48 réservoirs

Distribution eau potable

1500 Km
de réseau sur
57 communes

volume annuel

4,2
millions
M³

37000
abonnés

Assainissement

Collectif

23000
abonnés

500 Km
de réseau sur
57 communes

33
stations
d'épuration

Non collectif

11000
installations

Investissement

pour le réseau de distribution
d'eau potable

2,5
millions
€/an

Portion du réseau
renouvelé chaque année
1%



3 L'AGGLO INVESTIT SUR LE RÉSEAU

Le réseau de distribution de Grand Cognac et de ses 57 communes membres représente un total de 1 500 kilomètres. À titre de comparaison, le réseau affecté à l'assainissement mesure près de 500 kilomètres. Pour assurer le bon fonctionnement du premier et garantir un égal accès à l'eau potable sur l'ensemble du territoire, la communauté d'agglomération – compétente dans ce domaine – doit constamment investir. Grand Cognac a ainsi choisi d'intervenir sur 1% du réseau chaque année. Pour assurer cette bonne gestion patrimoniale, une enveloppe récurrente de près de 2,5 millions d'euros par an est attribuée. Soit l'équivalent de 0,60€ au m³. S'il paraît conséquent, ce budget permet simplement de maintenir le réseau de distribution en bon état et de distribuer au final plus de 4,2 millions de m³ d'eau potable aux habitants de Grand Cognac.

Facture



Vers une harmonisation des tarifs

Tarifs «cibles» en 2022

1,60€ HT/m³



2,11€ HT/m³



Questions à Mickaël VILLÉGER

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU CYCLE
DE L'EAU À GRAND COGNAC



© Fabien Paillet

Pourquoi l'Agglo de Grand Cognac repense-t-elle sa gestion de l'eau ?

Nous nous sommes engagés dans une politique de l'eau plus respectueuse de l'environnement et soucieuse de la qualité du service. Nous avons la volonté de nous rapprocher des usagers. C'est pourquoi nous menons une réflexion sur les différents contrats de délégation du service public de l'eau potable. Ceux des secteurs de Châteauneuf-sur-Charente, de Salles-d'Angles et de Foussignac, renégociés l'an dernier, ont permis un gain de 300 000 euros. Celui de Cognac, attribué à Veolia, arrive à échéance fin décembre 2019. Ce vieux contrat, par exemple, est déséquilibré : 78% des recettes sont affectées à l'exploitant contre seulement 22% à la collectivité. Les autres contrats se répartissent globalement à 45% pour les exploitants et 55% pour les collectivités. Si bien qu'à Cognac, les recettes ne sont pas suffisantes pour mener à bien les investissements. Une première négociation a conduit Veolia à s'engager en 2019 à hauteur de 800 000 euros de travaux supplémentaires.

D'autres négociations suivront dans les prochains mois avant l'annonce d'un nouveau délégataire à l'automne. Avec ces négociations, nous devons retrouver des marges de manœuvre financières pour effectuer d'autres investissements comme la réhabilitation de l'usine d'eau potable de Cognac.

“
Les usagers
paieront le
même prix, qu'ils
soient à la
campagne ou
en ville
”

Comment contrôlez-vous ces contrats ?

Nous suivons de très près nos délégataires, ils sont gestionnaires et non propriétaires des

ouvrages. Des réunions hebdomadaires et des suivis trimestriels de nos contrats sont organisés afin d'avoir une vision très claire de leurs actions. Plutôt que de les laisser faire, nous les accompagnons et les orientons. Tous nos contrats sont ou ont été négociés pour arriver à échéance d'ici à 2028. Les élus qui seront alors en place auront le libre choix de passer en régie directe ou de faire appel à un prestataire. Le nouveau découpage en trois territoires laissera à la communauté d'agglomération cette opportunité.

Les tarifs évoluent. Pourquoi ?

La communauté d'agglomération s'est engagée dans une harmonisation des tarifs d'ici 2022. Nous avons une volonté de traiter les habitants de la même manière, quelle que soit leur localisation. Certains habitants vont voir leur facture augmenter quand d'autres vont constater une baisse. Au final, les usagers paieront le même prix, qu'ils soient à la campagne ou en ville. C'est une question d'équité. Il n'y a aucune crainte à avoir. Nous sommes sur des niveaux relativement faibles. Sur la facture, seule la part de la collectivité variera, et cela ne représente que quelques euros supplémentaires à l'année.

D'autres projets sont à l'étude. Lesquels ?

Nous renouvelons le réseau à raison de 1% par an pour un budget de 2,5 millions d'euros. C'est une politique volontariste : beaucoup d'autres collectivités tablent sur un taux de renouvellement de moins de 0,5%. En matière d'assainissement collectif, une étude pour la rénovation ou la reconstruction de la station d'épuration de

Cognac a été lancée. Nous sommes sur un investissement de l'ordre de 10 millions d'euros. Elle est aujourd'hui dimensionnée pour 35 000 équivalents-habitants. Afin de tenir compte des besoins industriels, nous allons encore augmenter sa capacité pour répondre à ce fort développement. Pour l'eau potable, des investissements conséquents permettent d'installer des filtres à charbon actif. Ils améliorent la qualité de l'eau en limitant notamment les pesticides. Certains secteurs de la communauté d'agglomération ont déjà été équipés. D'autres vont suivre prochainement.



GRAND COGNAC SÉCURISE LA RESSOURCE EN EAU

Comment sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du territoire ? En connectant les différents réseaux du territoire. C'est le chantier auquel a décidé de s'atteler Grand Cognac dès cette année. Il s'agit concrètement de « mailler » les réseaux des anciennes intercommunalités – de les relier – pour éviter toute interruption de la distribution en cas de pépin. « Nous n'avons pas de plan B dans certaines parties de l'Agglo à l'heure actuelle, en cas de coupure », détaille Christine Hauret-Clos, la directrice du pôle Eau et assainissement. Le premier chantier, estimé à 920 000 euros, permettra d'installer un nouveau réseau entre la commune de Triac-Lautrait et la source de Jarnac. L'objectif de l'Agglo est également de trouver de nouvelles ressources en eau potable. Ainsi, Grand Cognac réfléchit actuellement à de nouveaux forages et s'appuiera sur un bureau d'études pour effectuer les recherches nécessaires à cet autre chantier.



d'infos

Service Eau et assainissement

rue du Chape ZA du Malestier
à Segonzac,
tél. 05 45 35 12 29
eau-assainissement@grand-cognac.fr



DÉCRYPTAGE

Grand Cognac travaille sur le DÉVELOPPEMENT DURABLE



La communauté d'agglomération doit adopter d'ici 2020 son plan climat-air-énergie territorial. Objectif : définir localement des actions en faveur du climat et de la transition énergétique.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de l'air, développer les énergies renouvelables : voilà autant de défis que doivent relever les collectivités territoriales. Grand Cognac planche depuis l'an dernier sur son **Plan Climat-Air-Énergie Territorial, le PCAET**. Ce document, rendu obligatoire par la loi, est un projet de développement durable à la fois stratégique et opérationnel. En clair : il vise à doter Grand Cognac d'un diagnostic complet sur ses forces et ses faiblesses en la matière, tout en proposant des pistes pour atteindre des objectifs précis. La loi en a fixé plusieurs à

l'échelle nationale, explique Amandine Violet, chargée de mission sur le PCAET auprès de Grand Cognac : « Réduire les émissions de GES de 40% par rapport à 1990, la consommation énergétique de 20% par rapport à 2012, ou encore atteindre 32% d'énergies renouvelables d'ici à 2030 ». Ce PCAET, poursuit-elle, doit permettre d'impliquer tous les acteurs d'un même territoire : citoyens, associations, entreprises. « Le réchauffement climatique impacte déjà tous les secteurs d'activité. » La communauté d'agglomération devra, elle, tenir compte de ce PCAET, notamment dans l'élaboration de ses documents d'urbanisme.

LA QUALITÉ DE L'AIR : UN ENJEU IMPORTANT

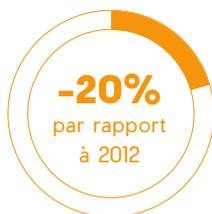
Le diagnostic préalable, achevé cet hiver, a ainsi mis en lumière des axes de réflexion comme en matière d'industrie où la consommation énergétique s'avère plus élevée que la moyenne régionale. La production d'énergies renouvelables sur le territoire de Grand Cognac représente quant à elle 9,7% de la consommation locale. « Et la qualité de l'air est aussi un enjeu très important », rappelle Amandine Violet. D'ici à l'automne prochain, Grand Cognac va s'appuyer sur un bureau d'études pour définir une stratégie territoriale complète et cohérente ainsi qu'un plan d'action. Puis le PCAET sera soumis à une consultation publique, à l'avis de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Évalué et amendé tous les 6 ans, il devrait être mis en œuvre dès 2020 par Grand Cognac.



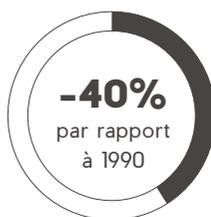
ÉNERGIES
RENOUVELABLES



CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE



OBJECTIFS



ÉMISSIONS DE GES



Ce PCAET doit permettre d'impliquer tous les acteurs d'un même territoire : citoyens, associations, entreprises

COMMUNES



À ARS, CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

“

L'Agglo n'a évidemment pas vocation à remplacer les professionnels de santé, mais à faciliter leur installation.

”



Jean-Paul ZUCCHI
vice-président en charge de
l'équilibre des territoires

Le cabinet médical situé à Ars, en plein cœur du bourg, va s'agrandir et devenir une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Grand Cognac a décidé d'acquérir ces locaux – actuellement occupés par trois médecins généralistes – ainsi qu'un terrain attenant pour y construire une extension et une offre de santé plus complète. **Objectif : bénéficier d'une structure pluridisciplinaire capable de rayonner jusqu'à Saint-Fort-sur-le-Né en passant par les communes de Gimeux et Salles-d'Angles.** Deux pôles y trouveront place : l'un, médical, regroupera jusqu'à cinq médecins généralistes et leur secrétariat ; le second, paramédical, offrira un espace de travail à deux infirmiers, un diététicien et un orthophoniste. « Grand Cognac ne compte plus que 56 médecins généralistes. La moitié a plus de 60 ans, et certains ont même plus de 70 ans. Il est urgent d'agir », rappelle Jean-Paul Zucchi, le vice-président de l'Agglomération en charge de l'équilibre des territoires et conseiller municipal à Châteauneuf-sur-Charente. Ce constat conduit aujourd'hui

Grand Cognac investit pour agrandir et diversifier l'actuelle maison de santé d'Ars. Cinq médecins généralistes et des professionnels paramédicaux pourront y exercer.

Grand Cognac à investir avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la Nouvelle-Aquitaine. Jean-Paul Zucchi évoque « l'unanimité des élus » sur ce type de projet afin de limiter la désertification médicale.

Propriétaire des murs, Grand Cognac louera ces espaces de travail. « Les médecins devront se regrouper au sein d'une même structure pour s'acquitter d'un loyer », avance Amandine Violet, chargée de mission auprès de Grand Cognac sur les questions de santé. Cette structure devrait logiquement être une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) qui offre un cadre

juridique sur-mesure aux professionnels de santé libéraux exerçant dans une Maison de Santé pluridisciplinaire. Le chantier de la maison de santé d'Ars devrait, lui, débuter d'ici la fin d'année pour une mise en service en 2021. Le coût de cet équipement intercommunal est évalué à près d'un million

d'euros. « Des demandes de subventions ont été formulées auprès de nos partenaires : la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente et l'État », précise Amandine Violet. Les travaux, enfin, seront spécialement pensés pour permettre aux médecins déjà installés à Ars de continuer à recevoir leur patientèle. Grand Cognac réfléchit à d'autres projets de Maison de Santé comme à Châteauneuf-sur-Charente ou Cherves-Richemont, en plus de celle existante à Segonzac depuis 2011.



ENTREPRENDRE

BRUNAL INDUST UN NOUVEAU SIÈGE POUR ACCOMPAGNER SA CROISSANCE



Mathieu LEROY
Brunal Indust

« Ici, nous sommes au cœur de notre zone de chalandise. C'est pratique pour se rendre à Bordeaux ou La Rochelle, à Limoges ou Angoulême », détaille Mathieu Leroy, le patron de Brunal Indust. Spécialisée dans les fermetures industrielles – portails, portes et bornes escamotables et les équipements de quai de déchargement – cette entreprise familiale a emménagé en décembre dernier à Hiersac, sur le parc d'activités du Champ-Farchaud géré par Grand Cognac. Mathieu Leroy y a acquis un terrain et fait bâtir un nouveau siège : 160 m² de bureaux et 300 m² de dépôt. Jusque-là implanté à Fléac, le jeune entrepreneur avait besoin de place pour accompagner l'activité croissante de Brunal Indust. C'est que ce trentenaire travaille pour quelques grands noms de la Nouvelle-Aquitaine : Leroy Somer ou Airbus, des sites de l'armée ou plusieurs casernes des sapeurs-pompiers, en Charente comme en Charente-Maritime.

La liste est loin d'être exhaustive et Mathieu Leroy compte bien se développer davantage dans la région bordelaise. Son domaine d'activité, tourné exclusivement vers les professionnels, reste une niche mais offre l'avantage d'être « cohérent et porteur ». D'autant que Brunal Indust ne se contente pas d'installer ses équipements. La société, forte de dix salariés, gère également la maintenance et le SAV. S'il préfère rester discret sur son chiffre d'affaires, Mathieu Leroy assure qu'il se compte désormais en millions. « Une belle croissance », sourit ce trentenaire à la tête de Brunal Indust après son rachat en 2015. Lui qui a débuté dans l'industrie du béton a toujours imaginé monter son affaire.

À Hiersac, le trentenaire entend désormais miser sur l'innovation en proposant des services dématérialisés à ses clients

« J'ai créé ma première boîte à 23 ans. C'est une question de valeurs, que l'on ne retrouve pas forcément dans les grands groupes : l'éthique, le respect des clients, l'esprit d'équipe... ». Alors Mathieu Leroy n'a pas longtemps tergiversé lorsque son père et son associé, les fondateurs de Brunal Indust, ont décidé de passer la main. À Hiersac, le trentenaire entend désormais miser sur l'innovation en proposant – entre autres – des services dématérialisés à ses clients. « Ils ont accès immédiatement, depuis leur espace client aux carnets de maintenance et aux coûts exacts du SAV. Ça n'est pas courant », assure Mathieu Leroy qui entend également développer un système d'alerte des pannes, automatisé et à distance.

d'infos

Service Développement économique

5 route de la mairie 16130 Genté
tél. 05 45 83 47 99

EN CHIFFRE

22

C'est le nombre de zones d'activités économiques gérées par Grand Cognac.

La communauté d'agglomération accompagne les entreprises depuis la recherche de foncier jusqu'au montage de leurs dossiers.

PATRICK RAGUENAUD, PRÉSIDENT DU BNIC



Quelles sont les missions du BNIC ?

Le BNIC, Bureau National Interprofessionnel du Cognac, est une organisation paritaire qui regroupe deux familles : celle du négoce et celle de la viticulture. Cette parité nous impose un sens du collectif, une vision commune de notre avenir, c'est la raison même de notre succès. Plusieurs missions incombent au BNIC : tout ce qui touche à la production du cognac mais aussi les contrôles et suivis de stocks, les déclarations de récoltes, etc. Des missions de communication et de promotion également, et surtout la défense de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) dans le monde entier,



après des administrations et États. Le cognac, porté par près de 4 300 viticulteurs, 280 négociants et 110 bouilleurs de profession, est exporté dans 150 pays. Nos produits se développent et ils se développent dans toutes les catégories : VS, VSOP, XO. Il s'agit donc d'un développement très solide, tourné vers l'avenir et une économie significative pour le territoire : 17 000 emplois directs et jusqu'à 60 000 indirects.

L'œnotourisme peut-il être un relais de croissance pour la filière ?

Oui, l'œnotourisme est amené à se développer. Nous avons une histoire à raconter, un beau territoire ! Beaucoup de visiteurs manifestent un intérêt croissant pour la découverte de nos produits. Mais cela pose de multiples questions : celles de l'hôtellerie ou du transport notamment. Nous allons travailler en relation avec les négociants et viticulteurs, en synergie avec d'autres acteurs comme l'Agglomération de Grand Cognac. Il s'agit d'une démarche collective et gagnante.

Comment le BNIC travaille-t-il sur le développement durable ?

Le développement durable est un axe prioritaire. Le BNIC a lancé en 2016 un « référentiel viticulture durable » pour accompagner les viticulteurs volontaires vers une certification environnementale spécifique au cognac. Plus de 1 900 viticulteurs ont déjà réalisé ce diagnostic. Et d'ici 2021, 100% des viticulteurs auront franchi cette première étape. L'objectif est ensuite de les conduire jusqu'à la Certification Environnementale Cognac, de niveau HVE (Haute Valeur Environnementale), le plus haut échelon de certification environnementale du ministère de l'Agriculture. Les premières certifications ont été remises en novembre dernier. Tout part d'une exigence sociétale. La prise de conscience des viticulteurs, elle, est là. Certains indicateurs ne trompent pas : l'engagement des professionnels dans ces différents dispositifs, ou encore l'achat de matériels innovants en constante progression.

“
Le
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE** est un
axe prioritaire
”



COGNAC, terre de rugby

plus que centenaire

Le club de rugby cognaçais célèbre ses 120 ans et milite pour la formation des jeunes au sein de l'Union avec Saint-Jean-d'Angély. La communauté d'agglomération de Grand Cognac planche sur la rénovation du stade.

Véritable emblème, l'Union sportive cognaçaise (USC) célèbre cette année ses 120 ans. Son maillot rouge et blanc et sa défense d'un rugby charentais ont longtemps fait vibrer tout le territoire. D'aucuns savent que l'USC a disputé la finale du Championnat de France en 1954 et gagné, en 1965, le Challenge Yves du Manoir - l'équivalent de la coupe de France de rugby à XV. « C'était la grande époque, lorsque Cognac évoluait au plus haut niveau », sourit Lilian Tessendier, son actuel président dont le grand-père a lui-même dirigé ce club dans les années 60. Le rugby, en se professionnalisant, a depuis changé de dimension. L'USC, elle, conserve une même ambition : transmettre les valeurs de l'ovale aux plus jeunes et défendre ce sport en pays cognaçais. C'est dans cette optique que l'USC a fusionné en juillet 2017 avec le Rugby athlétique club angérien (RACA). Ce mariage atypique a donné naissance à l'UCS, l'Union Cognac-Saint-Jean-d'Angély avec une mission essentielle : former les jeunes. Chaque club a ainsi conservé son école de rugby pour les moins de 12 ans.

Au-delà, c'est désormais l'UCS qui prend le relais auprès de ses 400 licenciés. « Il s'agit de fixer ces jeunes talents plutôt qu'ils ne partent ailleurs », avance Lilian Tessendier. En mutualisant leurs ressources, les clubs cognaçais et angérien, désormais réunis sous un maillot rouge et bleu, entendent ainsi capitaliser sur leurs forces respectives. Ce projet se double également pour ces jeunes sportifs d'un accompagnement vers la formation et

Il s'agit de fixer ces jeunes talents plutôt qu'ils ne partent ailleurs

l'emploi. « C'est le deuxième volet de notre politique, en lien avec les entreprises du territoire », insiste Lilian Tessendier. Co-président de l'UCS, Christophe Lacombe confirme : « Nous avons été très novateurs sur ce projet. Il s'agit de porter les jeunes vers le plus haut niveau. Nous devons mutualiser nos forces pour entraîner celles du territoire ».

souh
la visio
il e
d
in



©Pix'n Clic Creation

Président du RACA, un club fondé en 1943, Christophe Lacombe connaît bien « le passé glorieux de Cognac. Le projet de l'UCS, c'est bien de continuer cette histoire. Nous allons prendre le temps de la construire et de stabiliser notre projet pour véhiculer une belle image. » Grand Cognac entend aussi faire vivre cet héritage en donnant les moyens de ses ambitions à l'UCS. La communauté d'agglomération planche actuellement sur un projet de rénovation du stade, et notamment de sa principale tribune. Évalués à près de 5 millions d'euros, les travaux consisteraient à bâtir une nouvelle tribune d'honneur, plus grande et confortable, équipée de loges et d'une salle de réception, homologuée pour le niveau professionnel. Sa configuration permettrait aussi les retransmissions télévisées. Le stade s'inscrit dans le schéma paysager du Parc François I^{er}.

La seconde tribune pourrait, elle, être réaménagée. Grand Cognac devrait finaliser les études d'ici l'été avant d'arrêter son choix. L'objectif est d'offrir à l'Union Cognac-Saint-Jean-d'Angély et à ses partenaires – près de 350 entreprises locales – un équipement adéquat. « Un stade, c'est un outil commercial, un outil de promotion du club et du rugby », avance Lilian Tessendier qui souhaite « redonner ses lettres de noblesse » à ce patrimoine cognacais.

“
Si nous
voulons soutenir
le club et les objectifs,
il est nécessaire
d'adapter les
infrastructures
”



Gérard FAURIE
vice-président en charge du sport et
maire d'Angeac-Champagne



© canoephotography.com / Balint Vekassy (ICF)



UN JARNACAIS ESPOIR FRANÇAIS DU CANOË-KAYAK

17

À 18 ans, Isaac Dufrene possède déjà le statut de sportif de haut niveau. Ce Jarnacais compte parmi les espoirs tricolores du canoë-kayak et a rejoint en septembre 2017 le pôle France de Toulouse. Il s'y entraîne jusqu'à 20 heures par semaine quand il ne navigue pas à Pau ou à Barcelone en prévision des compétitions à venir. Formé dès l'âge de 11 ans au Jarnac Sport Canoë Kayak – le JSCK le soutient toujours aujourd'hui –, Isaac Dufrene lorgne désormais sur l'équipe de France chez les juniors et, pourquoi pas, un sésame qui le conduirait jusqu'aux Jeux olympiques de Paris, en 2024.

Bénéficiaire d'une bourse sportive attribuée par Grand Cognac, ce Jarnacais compte bien rejoindre la sélection nationale des moins de 23 ans afin de disputer les Championnats d'Europe et du monde. En parallèle, Isaac Dufrene mène des études en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).
Chapeau !

Cet été

UN NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS À JARNAC

© Fabien Paillet

18

Grand Cognac disposera dès les prochaines grandes vacances d'un nouvel outil à Jarnac. Doté de 120 places, ce centre de loisirs intercommunal est destiné aux enfants de 3 à 12 ans.

Sa façade lumineuse et colorée évoque de grands coups de crayons. Jusqu'à 120 jeunes et bambins y seront accueillis chaque mercredi et durant toutes les vacances scolaires. Cet équipement porté par Grand Cognac est amené à remplacer l'ancien centre de loisirs jarnacais et ses 80 places. Situés au centre-ville, ces locaux seront transférés à la commune de Jarnac qui a de son côté cédé à l'Agglo un terrain de 8 888 m² à la périphérie de la ville. « Gratuitement », insiste Annick-Franck Martaud, le vice-président de Grand Cognac en charge de l'enfance, de la jeunesse et du patrimoine communautaire, par ailleurs Maire de Houlette. Après X'Eau, le centre aquatique situé à Châteaubernard, ce futur centre de loisirs est actuellement le plus grand chantier piloté par Grand Cognac. Il caractérise un axe fort de projet d'agglomération en faveur de la jeunesse. Doté d'un budget total de près de 2,5 millions d'euros, ce projet s'avère ambitieux : atelier pour les travaux manuels et bibliothèque, quatre salles d'activités en fonction des âges

ou des besoins, dortoir pour les siestes des plus petits sans oublier une cantine et ses cuisines. « Tous les repas seront confectionnés sur place, tous les jours », détaille Sébastien Watry, chargé de projet bâtiment au Pôle Ingénierie de la communauté d'agglomération.

**François Poirier
Bordage**, Architecte
Atelier PBa Architecture

“

Pour concevoir la toiture et sa casquette, l'architecte François Poirier Bordage s'est inspiré des traditions japonaises.

« Des influences qui me sont chères et qui amènent de la légèreté, explique-t-il. Tout est parti d'un concours d'architecture. Notre projet a bien plu. Les traits de couleurs animent, eux, la façade pour que les enfants prennent possession des lieux. »

”

UN PLUS GRAND CONFORT POUR LES ENFANTS

« Le centre de loisirs intercommunal répond à toutes les normes actuelles, notamment thermiques et acoustiques », précise David Lévêque, chargé de la conduite des travaux pour le compte de l'atelier d'architecture Poirier Bordage (Atelier PBa) à Jarnac. Des revêtements acoustiques seront apposés sur les murs pour limiter l'impact du bruit. Les sols, quant à eux, bénéficieront d'un plancher chauffant. Un plus pour le confort des enfants, estime Annick-Franck Martaud : « Ils sont souvent au sol, cet équipement était indispensable ».

Le centre de loisirs intercommunal prend aussi une autre dimension grâce aux aménagements extérieurs : un terrain multisports, un vaste préau et surtout un jardin pédagogique – l'ancien centre n'avait qu'une cours de récréation. « Près de 200 arbres, arbustes et végétaux seront plantés sur le site, avance Sébastien Watry. Des essences ont été recherchées pour développer l'aspect ludique de ce jardin et développer les cinq sens des enfants. » Un parcours a même été imaginé pour y serpenter et proposer de multiples activités. Pour les encadrer, la communauté d'agglomération s'appuiera sur une équipe d'une quinzaine de personnes.



Sébastien Watry, chargé de projet bâtiment à Grand Cognac
Annick-Franck Martaud, vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse et du patrimoine communautaire
Alain Chollet, conseiller délégué au patrimoine bâti communautaire
David Lévêque, chargé de la conduite des travaux

Questions à

Annick-Franck Martaud, vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse et du patrimoine communautaire et **Alain Chollet**, conseiller délégué au patrimoine bâti communautaire

1

À qui s'adresse ce nouveau centre de loisirs ?

Avec ses 120 places destinées aux enfants de 3 à 12 ans, le centre de loisirs intercommunal ne s'adressera pas uniquement à ceux de la commune, mais à tous les jeunes de Grand Cognac, et même de l'extérieur sous certaines conditions. Des parents peuvent travailler dans le secteur et se montrer intéressés par exemple. L'ancien centre de loisirs situé au centre-ville de Jarnac était devenu obsolète. L'ancienne intercommunalité avait donc

initié ce projet de construction. Un projet que pilote aujourd'hui Grand Cognac qui dispose de la compétence enfance-jeunesse. Les anciens bâtiments seront transférés à la commune de Jarnac qui a, en parallèle, donné gratuitement les terrains du futur centre de loisirs. Dès cet été, les enfants pourront profiter d'activités en plein air alors qu'il fallait autrefois organiser des sorties spécifiques, acheminer des bus stationnés ailleurs. Ce nouveau site va attirer du monde !

2

Comment a été conçu ce nouvel outil ?

Le chantier du centre de loisirs intercommunal a été lancé en avril 2018. Il a été confié à l'atelier d'architecture Poirier Bordage (Atelier PBa) installé à Jarnac. Et toutes les entreprises sélectionnées pour intervenir sur ce projet sont basées dans le Département de la Charente. C'est important pour nous de les faire travailler, et cette proximité aide beaucoup pour assurer le suivi du chantier. Les intempéries du

printemps dernier ont occasionné quelques retards, mais les entreprises ont joué le jeu. Nous avons depuis rattrapé ces retards et pouvons tenir le calendrier prévu initialement. L'objectif est de terminer le centre de loisirs intercommunal début juin, un mois environ avant son ouverture prévue cet été. Cela nous laissera le temps d'installer le mobilier et les équipes afin qu'elles y prennent leurs marques.



BASE DE LOISIRS À ANGEAC-CHAMPAGNE

Aux Trois Pierres, Grand Cognac réaménage la base de loisirs avec la création d'un terrain de sport, une piste vélo, une aire de jeux pour les enfants, un jardin sensoriel, une zone de pique-nique, une aire de camping-car. Le chantier a débuté le 29 janvier 2019 et va se poursuivre jusqu'en avril-mai 2019.



20 Le retrait du lierre est désormais terminé, il faut traiter les racines pour empêcher la repousse.

LE CHÂTEAU DE BOUTEVILLE EN CHANTIER



Les premiers travaux de consolidation et de sauvegarde ont débuté au château de Bouteville, un patrimoine classé, désormais géré par Grand Cognac. La première phase, confiée aux Compagnons de Saint-Jacques – une entreprise spécialisée dans la restauration du patrimoine ancien et historique – débutée le 7 janvier, permet de stabiliser le pignon ouest de l'aile nord. Fragilisé par la végétation, l'usure du temps, celui-ci menaçait de s'effondrer. L'injection de résine dans le sol, la pose de tirants et des travaux de consolidation à l'intérieur du bâtiment doivent

stabiliser cette partie de l'aile nord, et permettre d'envisager sereinement des travaux ultérieurs. **Une seconde phase de ce chantier doit débuter rapidement avec la consolidation de l'aile ouest.** Il s'agit là aussi de prévenir tout risque d'effondrement et limiter le processus de dégradation du bâtiment, en attendant que soient définies des mesures de restauration, explique Mathieu Erard, chargé de projets auprès de Grand Cognac. L'agglomération a prévu, dans son plan pluriannuel d'investissement, la somme de 2 737 100 € TTC, affectée à la restauration du château.



Un nouvel écrin

POUR L'UNIVERSITÉ DES SPIRITUEUX

Grand Cognac s'apprête à rénover cet établissement de l'enseignement supérieur à Segonzac. Objectif : former une centaine d'étudiants dans le domaine des spiritueux.

Un nouvel écrin pour une ancienne maison de négoce : Grand Cognac qui parie sur l'enseignement supérieur a décidé de rénover l'Université des spiritueux située à Segonzac, au cœur du vignoble cognacais. Ce site universitaire délivre un double masters 2 en droit, gestion et commerce des spiritueux ainsi qu'en commerce international. Vingt-cinq étudiants – jeunes ou salariés en reconversion professionnelle – y suivent chaque année une formation pointue. La moitié opte pour l'alternance et partage son temps entre cours à l'Université de Segonzac et immersion en entreprise. Les eaux-de-vie de cognac représentent déjà plus du quart de la production française des spiritueux et connaissent une croissance soutenue. C'est pour répondre aux besoins de la filière que Grand Cognac investit dans la formation. « Nos entreprises ont besoin de techniciens et de cadres spécialisés dans les spiritueux et polyvalents. L'enjeu est d'accueillir à moyen terme une centaine d'étudiants à Segonzac sur des parcours allant du bac+2 au Master 2 voire au-delà en accueillant des doctorants, mais aussi de proposer des modules de formation aux entreprises et à leurs salariés », détaille Zoé Saffar, chargée de mission auprès de Grand Cognac en matière de développement économique. Pour y

L'enjeu est d'accueillir à moyen terme une centaine d'étudiants à Segonzac sur des parcours allant du Bac+2 au Master 2, voire au-delà

parvenir, l'Agglo s'apprête à investir près de 1,8 million d'euros. Cette enveloppe doit permettre la réhabilitation et la transformation des locaux actuels.

« Nous gardons simplement les murs et la toiture et allons remanier complètement l'intérieur. L'un des objectifs est de rendre tout le bâtiment accessible, ce qui n'était pas le cas auparavant », détaille Maryline Meslong, la directrice du pôle ingénierie de Grand Cognac. Si la surface de ce bâtiment d'environ 900 m² n'évoluera pas, cette reconfiguration permettra ainsi de gagner en surfaces utiles et d'augmenter la capacité d'accueil du bâtiment. L'Université segonzacaise bénéficiera de quatre salles de cours contre une actuellement. Mais aussi d'une salle de réunion, de locaux pour les enseignants et d'un espace de documentation et de travail partagé réservé aux étudiants. La spirithèque – une bibliothèque dédiée aux spiritueux du monde entier – changera également de dimension. « L'objectif est de parvenir à 2 000 bouteilles contre 700 actuellement, avance Zoé Saffar. La spirithèque permet aux étudiants de travailler leurs connaissances et le marketing des produits. » Les travaux débuteront en juin prochain pour une durée d'un an. Pour les futurs étudiants de l'Université des spiritueux, la prochaine rentrée scolaire se fera dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Cognac. Retour prévu à Segonzac en septembre 2020.

MON QUOTIDIEN

Pour les élèves de primaire, Grand Cognac facilite l'accès à la culture

La communauté d'agglomération propose des « parcours culturels » pour aider les enseignants à organiser des sorties scolaires dans les établissements culturels du territoire.

« L'objectif ? Permettre à tous les élèves de primaire de renforcer leurs pratiques et connaissances artistiques », explique Nicole Roy, vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine, et maire de Bassac. Grand Cognac mise, pour ses jeunes et depuis la rentrée dernière, sur les « parcours culturels », un dispositif qui vise à créer un lien entre les établissements scolaires et les équipements culturels communautaires. L'idée consiste pour toutes les classes de primaire à financer trois déplacements par an – un par trimestre – vers les médiathèques, les musées ou le conservatoire de Grand Cognac. Les enseignants dont les écoles se situent en zone rurale sont particulièrement sensibles au coût du transport. Une enveloppe de 10 000 euros a été allouée cette année à ces « parcours culturels ». Près de 1 000 élèves sont susceptibles d'en bénéficier. « Ils s'adressent à toutes les classes, hormis celles qui se rendent déjà à l'X'eau, le centre aquatique à Châteaubernard », détaille Adrien Letzelter, chargé de mission culture à Grand Cognac. Les premiers déplacements ont été organisés en janvier dernier. L'Agglo espère bien muscler son dispositif et le faire connaître auprès des enseignants, en lien avec l'Inspection académique de Poitiers qui a contribué à la construction de ces parcours.



Pour Grand Cognac, les objectifs se veulent avant tout pédagogiques : favoriser l'accès aux équipements culturels et la compréhension des arts et du patrimoine ; multiplier les projets culturels tout en valorisant l'offre du territoire et encourager de futures visites dans le cadre familial. Ces « parcours culturels » offrent aussi un bon support aux enseignants dans la création de leur projet pédagogique d'établissement. Un « parcours lecture » permet ainsi de mettre en place des sorties vers les médiathèques de Jarnac, Segonzac et Châteauneuf-sur-Charente ainsi qu'à la bibliothèque de Cognac. Un « parcours patrimoine » oriente, lui, vers le Musée des arts du cognac, le Musée d'art et d'histoire, l'Espace découverte en pays du cognac ou encore le Musée Saint-Simon Village Gabarrier. Le Conservatoire de Grand Cognac permet de son côté de mettre en place un « parcours musique ». De quoi apporter « un vrai plus aux écoles », estime l'élue Nicole Roy. Ces « parcours culturels » sont appelés à évoluer dans les mois à venir. La communauté d'agglomération y travaille déjà avec l'ambition de faciliter davantage l'accès à la culture des élèves de primaire.

Une médiathèque partout, 24h/24

Les médiathèques de Jarnac et de Segonzac ont été choisies par le Conseil départemental de la Charente pour expérimenter Sésame, sa bibliothèque numérique en ligne.

L'idée ? Offrir un large accès à des films, de la musique, des revues ou des livres n'importe où et n'importe quand, depuis une tablette, un smartphone ou un ordinateur. Des tutoriels (cours de yoga, de couture, d'informatique, etc.), des méthodes de langue ou des cours de soutien scolaire sont aussi disponibles. Pour en bénéficier, il suffit aux usagers des deux médiathèques concernées pour le moment, de s'inscrire en ligne ou auprès de leur médiathèque. Sésame fait actuellement l'objet d'une expérimentation. En cas de succès, cette bibliothèque numérique devrait être pérennisée et étendue à toutes les bibliothèques/médiathèques du territoire, donc à tous les habitants de Grand Cognac.

 sesame.lacharente.fr



23

Demandez
votre
carte !



La gratuité s'invite dans les médiathèques

Le service de prêt des médiathèques est désormais gratuit !

Grand Cognac a en effet décidé depuis le 1^{er} janvier de délivrer gracieusement la carte d'emprunt sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Livres, revues, CD et DVD peuvent ainsi être empruntés gratuitement à Cognac, Segonzac, Jarnac et Châteauneuf-sur-Charente.

L'Agglomération planche également sur la mise en place d'un réseau qui permettra la mise en place d'un catalogue en ligne, commun à l'ensemble des bibliothèques de Grand Cognac qui le souhaitent.



Agriculture biologique, circuits courts, produits locaux, gaspillage alimentaire, alimentation saine et locale : nous vous attendons nombreux pour partager nos visions et pour construire ensemble l'alimentation de demain.

Les Pyrénées à portée du Cognaçais

Grand Cognac propose une location vacances dans les Pyrénées, au pied des cols du Tourmalet et d'Aspin. Ces quatre chalets Jarnac-Pyrénées, situés à Saint-Marie-de-Campan (65710), sont accessibles à tous les usagers de l'Agglomération sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Ils sont également accessibles aux associations, clubs sportifs et groupes scolaires, grâce à un agrément de l'Éducation nationale.

Prix d'une chambre (entre deux et six lits) : 15 ou 20 euros la nuit, selon la saison. Il y a également une salle de réception (pour les groupes) proposée à la location. Ski en hiver ou escalade et randonnée en été : la localisation de ces chalets offre pour un prix modéré un accès à un large éventail d'activités.

 d'infos : 05 45 81 76 01



MANGEONS MIEUX !

Vers une alimentation saine et locale



Depuis la création de l'agglomération en 2017 et les réflexions poursuivies en 2018, Grand Cognac attache une attention particulière à sa stratégie de développement agricole (hors viticulture). Cette année, l'agglomération et ses partenaires travaillent sur l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial afin d'imaginer comment, demain, produire et consommer mieux sur notre territoire.

Dans ce cadre, Grand Cognac, **la Maison de l'Agriculture Biologique (MABI6), Terre de Liens Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'Agriculture de Charente** s'associent pour définir les enjeux globaux du territoire et écrire une première feuille de route, avec pour objectif le rapprochement entre producteurs et consommateurs.

MANGEONS MIEUX !

SAMEDI 23 MARS à la Salamandre

Une journée participative, organisée avec Terre de Liens et la MABI6, lancera les premières actions concrètes pour une alimentation saine et locale.

Chacun pourra participer à des ateliers pratiques ou assister à l'une des deux grandes tables rondes.

La journée rassemblera des élus du territoire, des acteurs de l'alimentation et des citoyens, une occasion unique de construire ensemble.

François RABY
Vice-président en charge de l'agriculture



“

« MANGER MIEUX, une ambition de territoire de pouvoir favoriser les circuits courts. Il s'agit pour Grand Cognac d'être le moteur de cette ambition. Faisons en sorte que la journée du 23 mars soit le point de départ d'un projet durable vers une alimentation saine et raisonnée. »

”



Inscription (gratuit) : 05 45 83 47 99 ou sur : www.grand-cognac.fr

À Cognac, les déchets collectés par Calitom

Calitom, le service public des déchets de la Charente, assure désormais la collecte des déchets ménagers sur la commune même de Cognac. Ce service a été transféré par l'Agglomération à ce syndicat mixte départemental en janvier dernier.

Pour les usagers cognaçais, rien ne change. Ni les horaires, ni les modalités de la collecte des déchets ménagers.

En revanche, pour toutes questions ou remarques, il convient désormais de s'adresser directement à Calitom via ce **Numéro Vert : 0800 500 429**. Le transfert de la collecte cognaçaise à Calitom permet à Grand Cognac de proposer un seul et même service à ses 57 communes membres ainsi qu'à ses 80 000 administrés.



www.calitom.com

L'AGGLO PRATIQUE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS10216 16111 Cognac Cedex
 tél. 05 45 36 64 30, contact@grand-cognac.fr
www.grand-cognac.fr



SITE ADMINISTRATIF DE GENTÉ

5 route de la Mairie 16130 Genté
 tél. 05 45 83 47 99

SITE ADMINISTRATIF DE JARNAC

1 rue du Port 16200 Jarnac
 tél. 05 45 81 76 01

COLLECTE DES DÉCHETS

SERVICE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Hôtel de communauté
 6 rue de Valdepeñas CS10216 16111 Cognac Cedex
 tél. 05 45 36 64 30, contact@grand-cognac.fr

CULTURE

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

tél. 05 45 36 64 30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

38 rue du Charmant à Cognac, tél. 05 45 82 19 39
www.conservatoire-grand-cognac.fr – f

ESPACE DÉCOUVERTE EN PAYS DU COGNAC

Les Remparts, place de la salle verte à Cognac
 tél. 05 45 360 365
www.espace-decouverte.fr – f



MÉDIATHÈQUE LA KINKAÏRI

18 rue du Général de Gaulle à Châteauneuf-sur-Charente
 tél. 05 45 97 16 20
<http://bib-chateauneuf.dnsalias.net> – f

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

7 quai de L'Orangerie à Jarnac, tél. 05 45 35 42 29
<http://lecture-jarnac.dnsalias.net>

MÉDIATHÈQUE PAUL HOSTEING

15 rue de la Traversière à Segonzac, tél. 05 45 80 90 06
<http://mediatheque.segonzac.fr>

BIBLIOTHÈQUE DE COGNAC

10 rue du Minage à Cognac, tél. 05 45 80 90 06
<http://bibliotheque.ville-cognac.fr>

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

48 boulevard Denfert-Rochereau à Cognac, tél. 05 45 32 07 25
<http://www.musees-cognac.fr>

MUSÉE DES ARTS DU COGNAC

Les Remparts, place de la salle verte à Cognac
 tél. 05 45 36 21 10
<http://www.musees-cognac.fr>



EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

rue du Chape ZA du Malestier à Segonzac, tél. 05 45 81 04 23
eau-assainissement@grand-cognac.fr



ÉCONOMIE & EMPLOI

AIDES À LA CRÉATION, À L'INSTALLATION

5 route de la mairie à Genté, tél. 05 45 83 47 99

CHANTIER D'INSERTION "LA CLÉ DE VOÛTE"

12 impasse de l'ancien séminaire à Cherves-Richemont
 tél. 05 45 83 10 78

SERVICE DE PLACIER

sur le marché couvert Les Halles de Jarnac
 tél. 05 45 83 47 99



ENFANCE & JEUNESSE

MICRO-CRÈCHE LE JARDIN ENCHANTÉ à Salles-d'Angles

place André Hitier, tél. 05 45 35 34 64

MULTI-ACCUEIL LES BOUTS D'CHOUX à Cognac

9 rue rue Richard, tél. 05 45 35 34 33

MULTI-ACCUEIL GRIBOUILLE à Cognac

1 impasse Alphonse Daudet, tél. 05 45 82 39 57

MULTI-ACCUEIL SAUTE GRENOUILLE à Cognac

76 rue Lohmeyer, tél. 05 45 36 45 14

MULTI-ACCUEIL LES SOURIS VERTES à Châteaubernard

1 place de la Liberté, tél. 05 45 36 18 45

MULTI-ACCUEIL LES TITOUS à Cherves-Richemont

2 impasse du Vieux Chêne, tél. 05 45 83 62 59

MULTI-ACCUEIL à Châteauneuf-sur-Charente

1 rue Antoine Descoffre, tél. 05 45 25 50 55

MULTI-ACCUEIL LES P'TITS CHABOTINS à Jarnac

1 rue Odette Comandon, tél. 05 45 83 09 38

MULTI-ACCUEIL à Segonzac

5 rue du stade, tél. 05 45 35 03 36

RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS

tél. 05 45 35 03 36

ASERC - MAISON DE QUARTIER LA PASSERELLE

7 rue Montesquieu, à Cognac

tél. 05 45 35 31 58

ASERC - MAISON DE QUARTIER DE CROUIN

73 boulevard des Borderies Cité de Crouin à Cognac

tél. 05 45 36 87 50

ASERC - MAISON DU TEMPS LIBRE

107 rue robert Daugas à Cognac

tél. 05 45 32 40 97

ACCUEILS DE LOISIRS CASTEL BAMBINS ET CASTEL MALINS

2 rue de la commanderie à Châteaubernard

tél. 05 45 32 59 43

ACCUEIL DE LOISIRS LE PETIT PARC

10 rue Pauche 16 100 Cognac

tél. 05 45 32 56 53

ACCUEIL DE LOISIRS LA FÉRIE

9 rue Claude Debussy à Cognac

tél. 05 45 35 16 19

ACCUEIL DE LOISIRS ESPACE JEUNES

6 place de la salle verte à Cognac

tél. 05 45 36 49 05

ACCUEIL DE LOISIRS LA P'TITE POMME

place du champ de foire à Cherves-Richemont

tél. 05 45 83 25 69

ACCUEIL DE LOISIRS

209 avenue de la vie à Merpins

tél. 05 45 32 64 97

ACCUEIL DE LOISIRS

18 rue Burgaud des Marêts à Jarnac

tél. 05 45 81 21 34

centredeloisirs-jarnac@grand-cognac.fr

ACCUEIL DE LOISIRS ACCOLADE

3 bis rue du stade à Segonzac

tél. 05 45 82 41 89

accolade.centre@gmail.com

ACCUEIL DE LOISIRS AILAN

1 rue Antoine Descoffre à Châteauneuf-sur-Charente

tél. 05 45 25 50 55

ailan16@wanadoo.fr

**HABITAT****PERMANENCES D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS indépendants et gratuits à l'Hôtel de communauté**

6 rue de Valdepeñas à Cognac :

- **Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)**
tél. 05 45 93 94 95, www.adill16.org
- **Architecte des Bâtiments de France (ABF)**
tél. 05 45 32 58 69

- **Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)**
tél. 05 45 32 58 69 (architecte)
tél. 05 45 92 95 93 (conseiller Énergie)

- **Locappart 16 (16-30 ans)**

tél. 05 45 95 45 65

- **Soliha Charente (rénovation énergétique, adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie)**
tél. 05 45 95 62 02, www.soliha16.fr

**AUTORISATIONS D'URBANISME (permis de construire, déclaration de travaux, etc.)****HÔTEL DE COMMUNAUTÉ**

6 rue de Valdepeñas CS10216 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 32 58 69

SITE ADMINISTRATIF DE JARNAC

1 rue du Port, 05 45 35 58 00

**MOBILITÉS****RÉSEAU DE BUS TRANSCOM**

Place Gambetta à Cognac, tél. 0800 881 691

www.transcom.fr**SPORT****SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES COMMUNAUTAIRES**

tél. 05 45 81 76 01 ou 05 45 36 64 30

CENTRE AQUATIQUE X'EAU

1, place de l'Azuré, à Châteaubernard

tél. 05 45 82 98 81

xeau@grand-cognac.fr

www.xeau.fr**COMPLEXE OMNISPORTS DES VAUZELLES**

2 rue du bleu nacré, Pôle ludique et sportif des Vauzelles

à Châteaubernard

tél. 05 45 83 97 22

**TOURISME****BASE PLEIN-AIR ANDRÉ MERMET**

804 allée basse du parc à Cognac, tél. 05 45 82 46 24

www.basepleinair-cognac.fr**BASE DE LOISIRS D'ANGEAC-CHAMPAGNE**

Parc des trois pierres

16130 Angeac-Champagne

CAMPING DE L'ILE MADAME À GONDEVILLE

tél. 05 45 81 18 54

<https://camping-jarnac.jimdo.com>**CAMPING DE COGNAC**

boulevard de Châtenay, route de Sainte-Sévère à Cognac

tél. 05 45 32 13 32

www.campingdecognac.fr**GÎTE DE GROUPE DU MOULIN DE PRÉZIER**

12 allée de Prézier à Cherves-Richemont, tél. 05 45 32 63 83

www.moulindeprezier.fr

FAITES L'EXPÉRIENCE GRAND COGNAC

PLUS FONCTIONNEL
PLUS PROCHE DE VOUS
PLUS COMPLET

WWW.GRAND-COGNAC.FR

Découvrez
le nouveau site web
de Grand Cognac

Consultez-y également
toute l'actualité
de la vie locale !